DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 29 Août 2022

Délibération n° 2022.08.50

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice: 15

- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 17 août 2022

DATE D'AFFICHAGE DE LA CONVOCATION: 19 août 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf août à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents: Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Carole SOULIER.

Excusés: Mme et MM. Anne GENY DE FLAMMERECOURT, Guillaume COMBIER, Mathieu POTHERAT et Christophe WAÏT

Mme Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Transfert des installations d'éclairage du lotissement « Le Clos des Vignes » – chemin des écureuils

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux d'aménagement du lotissement privé « Le Clos des Vignes » – chemin des Ecureuils - sont terminés. La commune de Lancié ayant repris les installations d'éclairage de l'ensemble des lotissements privés réalisés à ce jour sur la commune, il propose que le Conseil Municipal se prononce sur le principe de prise en charge des consommations d'éclairage de ce lotissement dès la mise en service.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- se prononce favorablement sur le principe de prise en charge par la commune des consommations de l'éclairage du lotissement « Le Clos des Vignes » chemin des Ecureuils sous réserve de l'avis technique du Syder et de l'ouverture de la voie à la circulation publique.
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de transfert ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéné les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire, Jacky MENICHON La secrétaire, Christiane PESCE